

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2015

DIALOGUE SOCIAL ET EMPLOI - (N° 2739)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS164

présenté par
M. Sirugue, rapporteur

ARTICLE ADDITIONNEL

AVANT L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:

À l'intitulé du chapitre premier, substituer au sigle :

« TPE »

les mots :

« très petites entreprises ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel